

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Participation au scrutin par anticipation à Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest et York—Simcoe

TORONTO, 29 août 2026 – Les chiffres préliminaires indiquent que **4 746** électeurs (soit 5,1 p.100 des électeurs inscrits) dans Hamilton-Est—Stoney Creek, **4 352** électeurs (soit 5,2 p.100 des électeurs inscrits) dans Scarborough-Sud-Ouest, et **4 848** électeurs (soit 4,4 p.100 des électeurs inscrits) dans York—Simcoe ont voté par anticipation en vue des élections partielles du 3 septembre.

À titre comparatif, **5 467** électeurs (soit 6,1 p.100 des électeurs inscrits) dans Hamilton-Est—Stoney Creek, **4 061** électeurs (soit 4,5 p.100 des électeurs inscrits) dans Scarborough-Sud-Ouest, et **7 463** électeurs (soit 8,3 p.100 des électeurs inscrits) dans York—Simcoe avaient voté avant le jour du scrutin lors de l'élection générale de 2025.

À l'approche du jour du scrutin, les électeurs de ces circonscriptions peuvent encore voter dans leur bureau électoral local jusqu'au 2 septembre.

Nous encourageons toutes les personnes qui voteront le jour du scrutin, le 3 septembre, à vérifier le lieu de vote qui leur a été attribué avant d'aller voter, en saisissant leur code postal dans le [Service d'information aux électeurs](#) sur le site elections.on.ca, en téléchargeant l'application Élections Ontario ou en consultant leur carte d'information de l'électeur qui a été envoyée par la poste à tous les électeurs inscrits de Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest et York—Simcoe.

Les cartes d'information de l'électeur visent à faciliter le processus le jour du scrutin, mais elles ne sont pas exigées pour voter. Tous les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le 3 septembre qui résident à Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest ou York—Simcoe peuvent voter lors de ces élections partielles.

De plus amples renseignements sur les élections partielles de Hamilton-Est—Stoney Creek, Scarborough-Sud-Ouest et York—Simcoe, notamment concernant la date, l'heure et le lieu de vote, les pièces d'identité acceptées et la liste des candidats, sont publiés sur elections.on.ca.

Dates importantes pour le vote

- **Jusqu'au 2 septembre** – Vous pouvez voter avant le jour du scrutin dans votre bureau électoral local ou demander une visite à domicile jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 2 septembre. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca.
- **Jusqu'au 2 septembre** – Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote dans votre bureau électoral local. Cette technologie est également disponible sur rendez-vous le jour du scrutin, soit le 3 septembre.
- **3 septembre** – Vous pouvez voter le jour du scrutin de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître votre lieu de vote.
- **3 septembre** – Les bulletins de vote par la poste remplis doivent être reçus par Élections Ontario au plus tard à 18 h (heure de l'Est) pour être comptabilisés.

Publicité politique et sondages électoraux

- **Du 2 au 3 septembre** – La période d'interdiction de la publicité politique est en vigueur.
- **3 septembre** – La publication de sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics antérieurement est interdite entre 0 h 01 et 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements
Élections Ontario – Médias
media@elections.on.ca
1 866 252-2152